

COMMUNIQUE DE PRESSE

Echevinat des Affaires économiques et du Plan de Stationnement de la Ville de Bruxelles



Mise sous scellés : la Ville réaffirme ses principes communs en matière d'Urbanisme et de Commerce

Les échevins de l'Urbanisme et du Commerce, Geoffroy Coomans de Brachène et Marion Lemesre rappellent à l'ordre les propriétaires et gestionnaires d'espaces commerciaux peu respectueux des règles en vigueur.

Une frieterie - située au 43/43A de la rue du Midi - constatée en infraction par la Cellule Contrôle de l'Urbanisme, a récemment été mise sous scellés. Outre l'affectation illégale du bien, les devantures et les enseignes déjà constatées en infraction, ce sont les travaux de transformation en vue d'étendre le snack qui ont justifié la mise sous scellés de l'établissement.

Plusieurs mises en demeure avaient pourtant déjà été envoyées précédemment au propriétaire et à l'exploitant du lieu et un ordre verbal d'arrêt des travaux avait également été donné à l'exploitant la veille de la mise sous scellés, suite à de nouveaux travaux en infraction.

Les échevins de l'urbanisme et du commerce entendent, par ces contrôles et ces sanctions, appliquer de facto une **vision urbanistique et de développement commercial** qui tend vers la qualité et la préservation du caractère des quartiers. Par exemple, le quartier Saint-Jacques ici concerné présente des commerces de caractère, pointus et des produits tendances, avec un patrimoine unique qu'il faut conserver. Plusieurs devantures masquées en ce moment sont dans la ligne de mire des échevins...

Dans la zone UNESCO, il s'agit d'endiguer la prolifération des commerces à faible valeur ajoutée (giftshops, snacks/friteries, gaufres, ...).

En définitive, la Ville de Bruxelles veut donner des signaux clairs aux propriétaires et futurs candidats commerçants du centre : la **tolérance zéro** sera appliquée en matière d'infraction urbanistique et de changement d'affectation sans permis.

Contacts presse :

Aline Glaudot (Cabinet G. Coomans de Brachène) : 02/279.45.05: aline.glaudot@brucity.be

Edouard Dujardin (Cabinet M. Lemesre) : 02/279.47.18 : edouard.dujardin@brucity.be